

# 1915 WILMAUT Emile Edouard Auguste

PARTIE À COMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom <b>Wilmaut</b>	
Prénom	Eugène Edouard Auguste
Grade	Soldat
Corps	153 <sup>e</sup> d'infanterie
N <sup>o</sup> Matricule	616 au Corps — Cl. 1914
Mort pour la France le 2 février 1915	
Langemark Belgique	
Cause de mort Tué à l'ennemi	
Né le 12 novembre 1894	
à Le Cateau	
Département du Nord	
Arr <sup>me</sup> municipal (p <sup>me</sup> Paris et Lyon), à deux rues et N <sup>o</sup>	
Jugement rendu le 21 avril 1915	
par le Tribunal de Cambrai	
acte de jugement transcrit le 1 <sup>er</sup> mai 1915	
à Le Cateau, Nord	
N <sup>o</sup> du registre d'état civil	
269-763-1922. (26439)	

Né le 12 novembre 1894 à 18h 30 à Le Cateau.

**Profession** Mécanicien

**Domicilié** à Le Cateau, 26 rue Faidherbe.

**Fils de** Wilmaut Eugène Emile, journalier, 27 ans (O1867).

**Et de** Molard Zélie, couturière, 21 ans (O1873).

**Domiciliés** à Le Cateau, rue Faidherbe.

**Marié le**, célibataire

**Bureau de recrutement** d'Avesnes (Nord)

**Matricule** 616 **Classe** 1914

**Grade et corps** Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 153<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

**Mort pour la France** Tué à l'ennemi le 02 février 1915, à l'âge de 21 ans, à Langemark (Belgique)

**Transcription** N<sup>o</sup> 61 à Le Cateau

**Sépulture** Caveau familial au cimetière de Landrecies.

**Monument aux Morts** de Le Cateau

**Détail du service** Incorporé soldat de 2<sup>e</sup> classe au 33<sup>e</sup> R.I. le 23 décembre 1914; Passé au 153<sup>e</sup> R.I. le 10 janvier 1915; Décédé à Langemark, tué à l'ennemi le 02 février 1915.

**Morphologie:** Cheveux châtain; yeux bleus; front vertical; nez rectiligne; visage long; taille 1m78; Degré d'instruction générale 2.

## N<sup>o</sup> 61 Acte de transcription de Décès de WILMAUT Emile

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Druilhe, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Wilmaut Emile Edouard Auguste, né à Le Cateau, le douze novembre mil huit cent quatre vingt quatorze, de Eugène Emile et de Molard Zélie, en son vivant mécanicien, demeurant à Le Cateau, soldat au 153<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, décédé à Langemarck le deux février mil neuf cent quinze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au deux février mil neuf cent quinze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quinze, en marge de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le vingt et un avril mil neuf cent vingt et un en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, de Keguelin juge et Druilhe juge suppléant en remplacement de M.Dufay retenu à l'instruction, en présence de Monsieur Dorlhac, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1<sup>re</sup> instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et le Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix neuf mai mil neuf cent vingt et un, onze heures du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire du Cateau, Officier de l'Etat Civil par délégation. Suit la signature de l'adjoint

### Morts au même endroit

**Catillon:** Anselin Jules; **Le Cateau:** Wilmaut Emile;

**Etaient au même régiment**

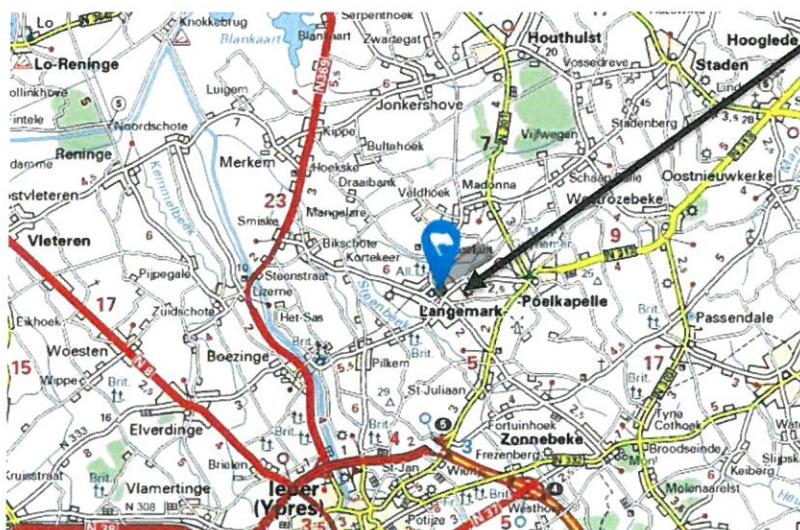
**Le Cateau:** Wilmaut Emile;





Plaque mortuaire sur la tombe familiale au cimetière de Landrecies.

### Localisation du lieu du décès



### Historique et combats du 153<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie en 1915

**En 1914** Casernement ou lieu de regroupement à Toul; Il fait partie de la 77e brigade d'infanterie, 39e division d'infanterie, 20e corps d'armée; A la 39e D.I. d'août 1914 à nov. 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons

6 citations à l'ordre de l'armée; Fourragère rouge; Croix de chevalier de la légion d'honneur;

**1914** Bataille de Morhange: Château-Salins, Achain (août); Le Grand Couronné: Crévic, forêt de Crévic, cote 316, Maixe, Drouville; Course à la mer: Bouchoir, Le Quesnoy, La Chavatte, Fontaine-lès-Cappy (sept.), Hébuterne, Gommecourt (oct.); Bataille des Flandres en Belgique : Kemmel, cote 75, ferme et moulin de Spanbrocke (nov.), Saint Julien, nord-ouest de Langemarck (fin nov.)

**1915** Flandres (janv.-avr.): nord de Zonnebeke puis offensive d'Artois (avr.-juil.): La Targette, Neuville-Saint-Vaast, bois de la Folie, pertes de 2000 hommes; Artois: le Labyrinthe (juin-juil.) puis bataille de Champagne (sept.-déc.): Maisons de Champagne, ouvrage de la Défaite

► Le 22 avril 1915, lors de la deuxième bataille d'Ypres, vers 17heures, les troupes, principalement, de la 45<sup>e</sup> et 87<sup>e</sup> division territoriale, du 1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique, furent empoisonnées par une nappe de gaz de couleur jaune, à forte odeur de javel (chlore-phosgène) qui provoquait de fortes nausées, tuait par asphyxie immédiate ou brûlait les yeux et les poumons en laissant des séquelles irréversibles conduisant, le plus souvent, à une mort lente et douloureuse. Cette attaque au gaz allemand (180 tonnes de chlore utilisé) fit environ 10 000 victimes. C'est également à cette date que les allemands utilisèrent, pour la première fois, le lance flamme.

**1916** Verdun (fév.-mars): Froideterre, bois Albin devant Douaumont, pertes de 1200 hommes, Ouvrages du Peyron et de Vassincourt, bois Camard, côte 304 (avr.) pertes de 1300 hommes; Garde du GQG (avr.-mai) puis Somme (juin): Maricourt puis bataille de la Somme: bois Favière (juil.), Combat de Maurepas (30/07), Sailly-Saillisel (nov.-déc.)

**1917** Chemin des Dames (avr.): bois Brouzé, plateau de Madagascar, ferme des Grelines puis Brayes en Laonnois (mai); Lorraine (juin-nov.): Nomeny, Clémery, Port sur Seille, Atton, Pont à Mousson

**Langemarck:** Commune Néerlandophone de Belgique, Région flamande, Province de Flandre occidentale, Arrondissement d'Ypres.

Soldat Français portant un masque à gaz avant l'assaut en 1915



► Le 11 septembre 1917, le capitaine Georges Guynemer, commandant de l'escadrille des cigognes, fut abattu au-dessus de Poelkapelle par le lieutenant allemand Wissemann. Le corps du commandant Guynemer ne fut jamais retrouvé

**1918** Verdun (jan.-mars): secteur de Mormont; Flandres: Le Kemmel, La Clytte, ferme du Pompier, Pompier-Cabaret, ferme Butterfly (avril-mai); Aisne (mai-juin): Ponts de Condé et de Vailly, Plateau d'Acy, Hartennes, Taux, Villers-Hélon; Marne (juin-juil.): cote 204, Vaux, bois de Courteau, Château-Thierry, ferme de Breteuil, Trugny, bois du Barbillon, La Cense à Dieu, ferme Théoderie; Saint-Mihiel (sept.): secteur de Gironville, étang de Wargévaux, Montsec, Hattonchâtel

### JMO du 153<sup>e</sup> RI

Cote 26 N 697/18, page 2

Journées du 1<sup>er</sup> et 2 février 1915

<p>Le 1<sup>er</sup> Février 1915 Effectif: Off: 38 Troupes: 2478</p>	<p>Le Régiment reste dans les tranchées de première ligne. Etat sanitaire: Assez bon. Perdes: <u>Qui</u>: Spécial Véhicule: 2<sup>me</sup> cl. (6<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>) Blessés: Gaillard Fabre 1079. 2<sup>me</sup> cl. (5<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). - Hentier 2<sup>me</sup> cl. -- Géné Gaufrerot 1<sup>er</sup> (1<sup>er</sup> 1<sup>er</sup>). M<sup>4</sup> 2345. - <u>Purtz Hugo</u> 6<sup>me</sup> T. (décédé au P. de Secours le 1<sup>er</sup> (1<sup>er</sup> 1<sup>er</sup>)). 5<sup>me</sup> 1<sup>er</sup> cl. - Guinaud. Baptiste 2<sup>me</sup> cl. (6<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). Marlier Julian 650. 2<sup>me</sup> cl. (6<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). -</p>
<p>Le 2 Février 1915 Effectif: Off: 31 Troupes: 2475</p>	<p>Le Régiment est relevé, ainsi que le 13<sup>me</sup> Bucelle, par le 116<sup>me</sup> auquel est affecté le 13<sup>me</sup> de la Guérinière du 93<sup>me</sup> 1<sup>er</sup>. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> B<sup>1</sup> viennent cantonner à Wassen et le 3<sup>me</sup> à Heerdinge. Etat sanitaire: Assez bon. Perdes: <u>Qui</u>: Mourus Victor (cl. 1<sup>er</sup>). 5<sup>me</sup> 1<sup>er</sup>. Blessés: Fabre 2<sup>me</sup> cl. (3<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). - Gaillard 2<sup>me</sup> cl. (3<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). - Noël 2<sup>me</sup> cl. (3<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). - Lochet Robert 124. 2<sup>me</sup> cl. - (5<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). Escladie Leon 250. 2<sup>me</sup> cl. (5<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). - Roger Auguste 1<sup>er</sup> (1<sup>er</sup> 6<sup>e</sup>). - Chastagnard Yann 324. (5<sup>me</sup> 6<sup>e</sup>). - Séjous à l'ambulance 1<sup>er</sup> à Heerdinge. Soldat Jaconet mort 1228.</p>



Die Kirche von Langemark.

► Les ruines de l'église et le cimetière de Langemark en 1915

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Recherches AD Nord; Lucie Eresman; Cartographie Michelin;

